

# PROJET D'EVEIL SONORE et MUSICAL PETITE ENFANCE



Parce que la ville de Metz considère que l'accès aux loisirs, aux arts et à la culture représente un fondement du développement et du bien-être de l'enfant, [le projet d'éveil sonore et musical petite enfance](#) porte l'ambition de sensibiliser tous les enfants aux plaisirs du monde sonore, qu'ils soient accueillis dans les multi accueils municipaux ou au sein des ludothèques. Pour ce faire, un coordinateur de l'activité musicale, en collaboration avec l'assistant d'activité musicale et avec les professionnels de la petite enfance, propose différents « programmes musicaux » construits pour les tout-petits.

Sous toutes ses formes, le jeu est source de plaisir et d'épanouissement pour l'enfant et par là même moteur de progrès, c'est pourquoi l'activité musicale se pratique avant tout dans un esprit ludique.

Sensible aux sons, aux notes et aux vibrations, l'enfant peut, au travers du jeu musical, découvrir un mode d'expression différent et complémentaire des activités habituelles. De plus, parce que la musique représente les fondements d'une communication universelle, tout enfant, quel que soit son âge, peut facilement se l'approprier.

#### [L'éveil musical: un moyen pour](#)

- ✓ Favoriser l'apprentissage, l'inventivité,
- ✓ Associer le langage verbal, musical et corporel
- ✓ Prendre conscience de son corps,
- ✓ Appréhender l'espace
- ✓ Vivre des expériences émotionnelles
- ✓ Appréhender des règles sociales
- ✓ Accompagner la socialisation du jeune enfant

Par ce qu'il apporte de différent et d'inattendu, l'exercice de l'art musical ouvre à l'enfant un champ de découvertes qui l'accompagnent dans les différentes phases de son développement, éveille ses sens, son intérêt culturel et artistique. Ainsi, pour qu'elle profite à un grand nombre d'enfants dès leur plus jeune âge, l'activité d'éveil sonore et musical s'exerce au sein des Multi-Accueils et des ludothèques gérés par la ville de Metz.

## **La musique dans les Etablissements d'accueil du jeune enfant**

Pratiquée au sein des établissements d'accueil du jeune enfant, l'activité musicale s'inscrit dans la dynamique du Projet Educatif Petite Enfance parce qu'elle agit comme un régulateur sécurisant, participe au bien-être et à l'éveil de l'enfant. Au quotidien, le personnel éducatif rythme les journées avec des comptines et des chants. Ces temps collectifs rituels sécurisent les enfants qui peuvent ainsi se repérer dans le temps et anticiper les événements de la journée. Selon le répertoire, chansons et comptines peuvent aussi apaiser, canaliser les énergies ou bien stimuler en réponse aux besoins de l'enfant. Au fil du temps, l'enfant prend plaisir à écouter, à répéter, à mémoriser de manière à restituer ensuite les sons et les mots pour entrer en relation avec l'autre et communiquer. Conscient de l'interaction que cela provoque avec ses pairs et avec l'adulte, cet échange ludique active l'expression sous toutes ses formes et favorise l'éveil de l'enfant.

En complément des chants et comptines quotidiennes, le coordinateur de l'activité musicale organise et anime des ateliers d'expression sonore et musicale dans les différents multi accueils municipaux en utilisant des stratégies pédagogiques singulières qui accompagnent le développement de l'enfant. En proposant des techniques musicales qui ne sont pas encore pratiquées au sein des établissements ou chez les assistants maternels, ces ateliers viennent enrichir le répertoire des activités d'éveil déjà proposées et offrir un lexique artistique plus complet aux enfants.

**Le "Programme Expression" permet à un grand nombre d'enfants d'entrer dans un espace de jeu musical et de découverte sonore.**

Progressivement, les différents ateliers du « Programme Expression » amènent l'enfant à passer de la manipulation libre et spontanée de l'instrument à l'exploitation de ses mécanismes sonores. Ce programme propose également des animations à thème où la musique se combine avec d'autres ateliers artistiques animés par le personnel éducatif du Multi-Accueil.

Dans l'objectif d'inscrire les interventions musicales dans une démarche pédagogique globale, le coordinateur de l'activité musicale organise les interventions en concertation avec un référent du multi-accueil qui peut être un éducateur de jeunes enfants, un auxiliaire/ou un agent de puériculture. En effet, l'atelier musical choisi doit être en phase avec le développement et les attentes de l'enfant qui, de ce fait, profitera pleinement de l'animation proposée. Pour cela, le référent aura, au préalable, observé et repéré les besoins des enfants pour constituer le groupe, indépendamment des critères d'âge. De ce fait, l'activité musicale proposée prendra tout son sens en s'intégrant parfaitement dans les objectifs du Projet Educatif Petite Enfance qui valorise un accompagnement personnalisé de l'enfant.

Pendant les ateliers d'éveil sonore et musical, le professionnel référent du Multi-Accueil ou de l'unité familiale, bien connu des enfants, est présent pour réguler le groupe, canaliser les émotions, observer les réactions de manière à les transmettre aux parents qui sont ainsi pleinement associés aux événements de la journée. De plus, au fil du "Programme Expression" le personnel éducatif

s'imprègne de techniques nouvelles pour étendre son champ d'action, la musique devenant alors un allié précieux pour apporter bien-être et détente aux enfants à tout moment de la journée et tout au long de l'accueil.

### **La musique en ludothèque et à la Jardinothèque**

La ville de Metz s'engage dans l'accompagnement et la mise en œuvre d'une action culturelle et artistique en faveur de la petite enfance. C'est ainsi, que les ludothèques et la Jardinothèque, lieux de premiers loisirs pour les enfants accompagnés d'un adulte référent, s'investissent dans une démarche artistique ouverte à tous, dès le plus jeune âge.

Au cœur d'un programme artistique et culturel proposé dans les ludothèques et à la Jardinothèque, l'expression sonore et musicale occupe une place de choix. Grâce à l'acquisition du « PASS EVEIL », ces lieux sont facilement accessibles et l'art musical se démocratise en devenant moteur d'une découverte culturelle ouverte à tous.

L'adulte qui accompagne, qu'il soit parent, éducateur ou enseignant adopte l'attitude qui lui est légitime, l'essentiel étant de partager avec l'enfant ou le groupe d'enfant une expérience sensorielle, émotionnelle et créatrice.

Dans ces espaces de découverte et d'expérimentation, le coordinateur de l'activité musicale anime des ateliers tirés du « Programme Orchestre »

**Le Pass'éveil permet aux enfants accompagnés de leurs parents d'accéder, avec un seul abonnement, aux ludothèques et à la jardinothèque, offrant ainsi à tous l'accès aux premiers loisirs, aux arts et à la culture.**

spécifiques aux lieux de premiers loisirs. Selon les publics, ces ateliers peuvent être des espaces de libre création et de libres pratiques instrumentales ou alors déboucher sur la composition d'une œuvre ouverte, voire d'un spectacle pour lequel il s'agit d'inventer l'histoire, la musique et les effets sonores illustratifs avant de le mettre en scène.

**Le "Programme Orchestre"** Certains ateliers du « Programme Orchestre » sont étudiés pour que parents et enfants de tous âges **apprend à jouer ensemble, à inventer une œuvre ou un spectacle musical.** jouent ensemble développant de cette manière l'apprentissage de l'échange et du partage autour des pratiques d'éveil sonore et musical.

D'autres ateliers nécessitent une certaine maturité cognitive et motrice. Ils s'adressent alors à des groupes d'enfants dont la tranche d'âge est définie. Ces lieux de premiers loisirs étant également fréquentés par des enfants sous la responsabilité d'un éducateur ou d'un enseignant, le coordinateur de l'activité musicale anime des ateliers du « Programme Orchestre » échafaudés de manière à répondre à un objectif pédagogique en rapport avec l'âge des enfants.

**Sous l'impulsion du coordinateur de l'activité musicale, la sensibilisation au monde sonore se décline différemment selon les lieux, marquant ainsi leur spécificité :**

- ✓ C'est ainsi que **la Jardinothèque**, devient un "jardin musical pédagogique" où le plaisir de découvrir les bruits extérieurs, combinés aux sons vocaux et instrumentaux sensibilise l'enfant à ce que la nature offre de plus précieux, spécifique et varié.

- ✓ **La ludothèque de la Maison de la Petite Enfance** est un lieu plus spécialement pensé pour les plus petits qui découvrent l'instrument, expérimentent les sons librement ou sous la forme de jeux organisés.
- ✓ A **la ludothèque du Château**, le chant, les comptines et la musique sont des médiateurs culturels. La découverte de chants traditionnels, de comptines d'autres pays favorise le "vivre ensemble". Les ateliers musicaux sont improvisés en fonction du public présent, l'essentiel étant de partager un moment de complicité et de plaisir.
- ✓ **Le LEAC** (lieu d'éveil artistique et culturel) combine différentes formes d'expressions artistiques et culturelles. Marqueur identitaire fort de l'établissement, "le studio" est une véritable scène de diffusion des performances artistiques et des spectacles pour les enfants et les adultes qui accompagnent.

**Ainsi, dans les Multi-Accueils et les lieux de premiers loisirs, le Projet d'Eveil Musical Petite Enfance offre un espace de découverte et d'expérimentation artistique qui exalte les potentiels de l'enfant dans ses formes les plus variées et inattendues.**